



OK Club Plongée

DATE REUNION : 05/10/2019	PARTICIPANTS :
LIEU : Marcel Paul	38 plongeurs et leurs accompagnants
REDACTEUR : David METRAL	
DIFFUSION : Blog OK Club + Membres du Bureau	

Sujets - Commentaires	Actions
OBJET : Assemblée générale	
<ul style="list-style-type: none">• <u>Préambule du président Sébastien GEREY</u><ul style="list-style-type: none">○ Mot de bienvenue du président○ Objectif sécurité atteint, à poursuivre○ Formation encadrement nécessaire pour la survie du club○ Points sur les sorties :<ul style="list-style-type: none">→ Plus d'hébergement à la carte→ Silence après 22h dans les campings→ Le DP et l'encadrement se réservent le droit de refuser une plongée à un adhérent s'il n'a pas la forme adéquat le matin. Plongée qui sera facturée à l'adhérent.→ Annulation d'une plongée pour méforme : Sera facturée si justif non valable (il y a des priorités lors des weekends plongée)• <u>Trésorerie par Didier GIRAUD</u><ul style="list-style-type: none">○ Bilan financier de la saison 2018/2019<ul style="list-style-type: none">- Dépenses : (piscine, matériel, sorties) 6570€- Recettes (Adhérents, GOV) : 6700€- Solde de l'année positif et le compte est créditeur de 8500€ à ce jour.○ Rappel sur les aides du CE EDF au GOV (1900€ cette année) et de la mairie qui permettent une adhésion assez faible.○ Les campings encaissent la totalité du séjour plus d'un mois avant celui-ci○ Les cartes de niveau sont à régler au club 12€• <u>Secrétariat par David METRAL</u><ul style="list-style-type: none">○ 73 adhérents la saison dernière (61 en 2018) soit une année plutôt record si je ne m'abuse !○ Rappel sur l'urgence de rendre les dossiers d'inscription, surtout pour les nouveaux arrivants qui ne sont pas couverts par les assurances le temps de l'élaboration de leur licence. Pour les anciens adhérents, ils sont couverts jusqu'au 31/12 mais il est demandé de ne pas attendre le dernier délai...○ L'assurance est optionnelle, mais le club conseille tout de même, à minima, de contracter la Loisir 1○ Les dossiers doivent être remis uniquement complets, certificat médical à jour. Impossible de créer une licence sans le certif sur le nouveau site.○ L'adhérent est responsable d'être à jour de son certificat médical (sorties, assurance piscine...) et doit garder l'original et faire des copies et un scan. <u>Avoir également un exemplaire lors des sorties.</u>○ Passeport et carnet de plongée sont à régler au club (10€ de mémoire)○ Cotisation Club obligatoire pour tous• <u>Matériel par Guillaume FAGES</u><ul style="list-style-type: none">○ Topo matériel :<ul style="list-style-type: none">→ Blocs : 29 club + 3 prêts + 47 perso→ Stabs : 22 club→ Détendeurs : 24 club	



OK Club Plongée

- Quelques masques et tuba pour les débutants, **à restituer après emprunt**
- Les TIV (inspection des blocs) cette année **en Novembre : le 15 (club) ; le 16 (club & perso) & le 17 (pony)**
- Prêt matériel club pour les sorties : Remis et rendus les Jeudis à la piscine par Cédric BAJARD
- Entretien du matériel après les sorties : Soigner le rinçage et signaler les problèmes techniques (chute, casse, fuites...). **Il en va de la sécurité de tous !!!**

- **Partie technique par Joël ROBERT**
 - Rappel sécu : jamais un accident au club, il faut que ça dure !
 - 624 plongées cette saison sur 7 sorties. (666 en 2018)
 - Plusieurs niveaux validés cette saison :
 - niveaux 1 : 8
 - niveaux 2 : 3 +3 à venir
 - niveaux 3
 - niveaux 4 : 1
 - initiateur : 1
 - Les niveaux ne sont validés qu'en mer
 - Bilan des sorties
 - Le stage technique en Mai 2020 sera reconduit vu le nombre d'élèves (inscription sur avis du directeur technique). C'est bien un stage et pas un passage de niveau ! Celui-ci n'est donc pas obligatoirement délivré à l'issue du stage.
 - **Rappel sur la nécessité d'avoir des niveaux d'encadrement, il en va de la survie du club ! Appel au N3 volontaires !!!**

- **Sorties: Inscriptions par Josiane ROBERT & André GEREY:**
 - Rappel sur l'obligation de remettre les dossiers d'inscription au plus tard 2 mois avant la date de sortie, dossiers accompagnés du chèque d'acompte
 - Les fiches sont dispo sur le blog, à imprimer au préalable. Remises à la piscine
 - Respecter le nombre d'accompagnants, de nuitées et de plongées inscrits sur la fiche.
 - Chèque d'acompte obligatoire et respecter les dates de forclusion (surtout les gros WE)
 - Rappel sur l'importance de la réunion de prépa 9j avant la sortie
 - Les sorties pour 2019/2020 sont déjà fixées. Les inscriptions peuvent être anticipées dès maintenant, comme vos encadrants !

- **Sorties: Club de plongée par Joel ROBERT & Hebergements par Aurelie MAGNINI:**
 - Respecter les inscriptions car les clubs sont très procéduriers au moment du paiement !
 - Difficulté à la location des mobil-home
 - Planning prévisionnel 2019/2020
 - Mars : 27 au 29 : Marseille
 - Avril : 11 au 13 : Ste Maxime
 - Mai : 4 au 8 : Stage technique à Agay reconduit
 - Mai : 29 au 1 : Bormes
 - Juin : 19 au 21 : Cassis
 - Septembre : 14 au 18 : Bormes : Stage profond reconduit
 - Octobre : 16 au 18 : Fabregas
 - Novembre : 13 au 15 : Le Brusac

- **COM par Daniel JANIN, Javier MERINO, Amandine MARCHESE :**
 - Blog à visiter, très complet : <http://okclub.over-blog.com/>
 - Vous y trouverez les fiches à télécharger, les renseignements sur les sorties, le calendrier, le trombinoscope, l'organisation, les us et coutumes...et bien sûr plein d'articles relatant la vie du club. Pensez à vous abonner à la newsletter du blog (réception d'un mail lors de la parution des nouveaux articles)
 - Pour les adeptes, un profil et une page Facebook sont également dédiés au club, demandez le en « ami » !  OK Club Plongée



OK Club Plongée

- Julien à créé le groupe Whatsapp «Les copains d'OK Club », contactez Julien Rigoudy ou Aurélie Magnin pour vous rajouter si vous le souhaitez. A noter qu'il s'agit d'un moyen d'échange au sein du club, mais en aucun cas le média officiel qui reste le blog.
- **GOV par Suzanne CAPIEU :**
 - Dotation de 1900€ par an (en baisse cette année) de la CMCAS répartis ainsi :
 - Achat matériel (compresseur, blocs)
 - Piscine
 - Frais de formation (participation au N4, encadrement premières bulles)
 - Locaux EDF : Accès au centre Marcel PAUL et à la ferme. Nous allons devoir prochainement quitter cette dernière vu sa vétusté, recherche d'un local en cours.
 - Baptêmes personnel EDF et ayants droit : Afin de pérenniser la dotation budgétaire de la CMCAS, des baptêmes sont organisés chaque année.
- **Section Evènementiels par Aurélie MAGNIN :**
 - Organisation d'évènementiels comme :
 - Sorties familiales : On ne perd pas espoir d'en créer cette année
 - Voyages plongées hors club : Mexique avorté en 2019
 - Vente de Tee-shirt, veste, poncho à l'effigie du club. Pas de plus-value pour le club mais aucun cout pour celui-ci ! Reconduit cette année, liste à venir.
- **Election du bureau**
 - Le bureau est démissionnaire et se représente en partie
 - Appel à candidature afin de maintenir une dynamique pour le club. Julien RIGOUDY et Cyrille CLAUDON rejoignent le bureau, ainsi que Nelly GEREY (accompagnante). Merci à eux.
 - Vote du bureau : Contre 3, Pour : tous les autres (quorum atteint)
 - Le bureau a ensuite élu ses membres :
 - Président** : Sébastien GEREY Vice Pdt : Joël ROBERT
 - Trésorier** : Didier GIRAUD adj Ludovic DANGER
 - Secrétaire** : David METRAL adj. Suzanne CAPIEU
 - Directeur technique** : Joël ROBERT
 - Matos** : Guillaume FAGES adj. Joël ROBERT, Daniel JANIN, Cédric BAJARD
 - Com** : Daniel JANIN adj Amandine MARCHESE et Javier MERINO
 - Sorties** : Josiane ROBERT et André GEREY aux inscriptions, Aurélie MAGNIN et Julien RIGOUDY aux hébergements, Joël ROBERT aux clubs de plongée
 - Evènementiel** : Aurelie MAGNIN et Nelly GEREY
 - Membres** : Claude RULLIERE

Le bureau du GOV est également élu :

 - Président** : Suzanne CAPIEU
 - Trésorier** : Cyrille CLAUDON
 - Secrétaire** : Sylvain THEVENET

La séance est levée à 21h00 suivi de la désormais célèbre Plancha